



FICHE DE POSTE n°TOS2007238

Direction / Territoire : Direction de la Transformation, des Systèmes d'Information et des ressources Humaines

Service : Service prévention, santé et action sociale

Adresse : 7 rue Anne Robert Jacques Turgot - 29000 Quimper

Résidence administrative : Quimper

Fiche de poste complétée par : le responsable de service

date : 20 avril 22

Métier : Médecin du travail	
Dénomination du poste : Médecin du travail.	Encadrant de direction <input type="checkbox"/> Encadrant de service <input type="checkbox"/> Encadrant de proximité <input type="checkbox"/>
Cadre d'emplois des médecins territoriaux titulaires d'une spécialisation en médecine du travail (DES ou CES)	Filière (s) concernée (s) : Médico-sociale

Contexte du poste : Au sein du service prévention, santé et action sociale, l'équipe pluridisciplinaire santé au travail a pour missions l'action sur le milieu professionnel et la surveillance médicale des agents (environ 3800 agents - 100 métiers différents).
L'équipe pluridisciplinaire de santé au travail est constituée du médecin du travail coordonnateur de l'équipe, d'une infirmière santé au travail, de deux assistantes médicales, d'une psychologue du travail et d'une ergonome. Les activités sont exercées dans le cadre du protocole de fonctionnement établi par le médecin du travail coordonnateur de l'équipe. L'équipe travaille en coordination avec l'ensemble des professionnels qui concourent à la prévention des risques professionnels et au maintien dans l'emploi des agents de la collectivité.
Les visites médicales sont exercées sur deux lieux : Quimper et Brest.
La publication de ce poste est réalisée dans le contexte du départ en retraite du médecin du travail actuellement en poste.
Le Conseil départemental envisage également l'accueil d'un interne en médecine qui serait donc amené à exercer avec le médecin du travail.

Missions	Activités
Assurer la surveillance médicale des agents	Effectue dans le cadre du protocole de fonctionnement de l'équipe santé au travail : - des visites d'embauche, des visites d'information et de prévention, des visites à la demande de l'agent ou de sa hiérarchie - la surveillance médicale particulière à l'égard : des personnes en situation de handicap, des femmes enceintes, des agents réintégrés après un congé de longue maladie ou de longue durée, des agents occupant des postes dans des services comportant des risques spéciaux, des agents souffrants de pathologie particulières

	<ul style="list-style-type: none"> - Vérifie la compatibilité de l'état de santé de l'agent avec le poste de travail et délivre des avis d'aptitude au poste - Rentre les données médicales de ses consultations dans le dossier médical informatisé - Renseigne le dossier médical informatisé de l'agent sur les risques professionnels auxquels il est exposé - Dispense les conseils et les informations en santé au travail - Sensibilise les agents à la prévention des risques professionnels
Participer aux actions de maintien dans l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Effectue des visites des lieux de travail - Analyse les postes de travail et leurs exigences physiques et psychologiques, les rythmes de travail pour mettre en œuvre des surveillances spéciales - Propose le cas échéant des aménagements de poste en concertation avec l'ergonome - Partage les informations relatives à la sécurité et à la santé des agents dans un intérêt commun pour leur permettre d'exercer leur activité dans des conditions adaptées, dans ce contexte informe notamment l'encadrement des difficultés rencontrées par les agents - Participe à des groupes de travail et à des instances internes (instance d'accompagnement dans l'emploi, réunions dialogue santé avec les directions ...)
Conseiller et informer l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants	<p>Dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration des conditions de vie et de travail dans les services - L'évaluation des risques professionnels - L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine - La protection des agents contre l'ensemble des nuisances et des risques d'accident de service ou de maladie professionnelle - L'hygiène générale des locaux de service - L'information sanitaire
Intervenir dans le champ de la médecine statutaire	<ul style="list-style-type: none"> - Rédige les rapports pour les instances médicales - Assure le suivi des dossiers médicaux auprès des instances - Participe à la réalisation du rapport annuel d'activité du service et de la médecine préventive présenté au comité d'hygiène et de sécurité - Participe, avec rôle consultatif, au comité d'hygiène et de sécurité - Participe aux enquêtes sur les accidents du travail
Intervenir dans le champ de la prévention des risques professionnels et de l'éducation de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Est associé aux actions de formation à l'Hygiène et à la Sécurité, ainsi qu'à la formation des secouristes - Met à jour les risques professionnels des services et les effectifs des agents exposés à ces risques - Participe à la définition et à la mise en œuvre des actions collectives dans le cadre du programme annuel de prévention des risques professionnels - Propose des études épidémiologiques et participe à leur réalisation - Participe aux recherches, aux études et/ou aux enquêtes internes et externes
Évolution possible : en fonction de l'évolution de l'organisation de l'équipe de santé au travail	

COMPÉTENCES

Connaissances et technicités professionnelles	Maîtrise de la conduite d'entretien médical, être en mesure de repérer le lien entre l'état de santé de l'agent et son activité professionnelle, maîtrise des appareils de biométrie,	4	Niveau requis à la prise de poste *
	Connaissance des métiers et de leur environnement (postes et rythmes de travail)	3	
	Connaissance du cadre réglementaire, enjeux et évolutions en matière de santé publique Connaissance des risques professionnels, de leur évaluation et de leur prévention	3	
	Maîtrise des pathologies et psychopathologies du travail, de leur dépistage, de leur surveillance et de leur prévention	4	
	Connaissance des textes réglementaires visant la santé au travail dans le champ de la fonction publique territoriale concernant notamment la gestion des indisponibilités physiques	3	
	Connaissance des principes de base de l'ergonomie	3	
	Maîtrise du code de déontologie de sa profession	4	

Compétences transversales	Capacité d'écoute, d'adaptation, de collaboration, d'analyse et de synthèse
	Qualités relationnelles pour s'adapter à tous les publics, travailler en équipe pluridisciplinaire et en coopération et complémentarité avec le médecin coordonnateur
	Maîtrise des outils bureautiques et capacité à utiliser des logiciels métiers (Préventiel)
	Avoir des aptitudes rédactionnelles confirmées
	Capacité à prendre des initiatives dans son champ de compétences et à être force de propositions dans l'évolution des processus et des procédures
	Savoir organiser et prioriser son travail, en coordination avec d'autres professionnels
	Respecter le secret professionnel et le devoir de discrétion
	Capacité à animer des temps de travail en groupe, des temps de régulation au sein d'équipes en difficultés

*

<u>Niveau 1</u>	<u>Niveau 2</u>	<u>Niveau 3</u>	<u>Niveau 4</u>
Notions/Débutant	Travail en semi autonomie/Qualifié	Maîtrise	Expertise

Situation dans l'organisation

Supérieur hiérarchique : Le médecin coordonnateur

Nombre total de personnes à encadrer :

Cat
A :

Cat
B :

Cat
C :

NBI

Non

Oui

Rubrique:

Nombre de points :

Relations professionnelles

Internes à la direction

Externes à la direction

Externes au Conseil
départemental du Finistère

Tous les services

Toutes les directions

Partenaires

Conditions d'exercice

Rythmes de travail

Temps plein

Temps partiel taux :

Environnement du
poste de travail

Situation : RDC étage

Accessibilité des locaux : ascenseur

Exigences liées au
poste de travail

Déplacements fréquents :

Locaux régionaux nationaux internationaux

Moyens matériels

Équipement informatique, ordinateur imprimante

Photocopieur

Téléphone

Véhicule de service en pool

Éléments nécessaires pour effectuer sa mission :

Permis B : Oui Non

Utilisation du véhicule personnel pour les besoins du
service : Oui Non